



Commune
de
Rumes

Rumes, le **21 AOUT 2024**



Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L-1122-12 et L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 29 août 2024 à 19h00** à la Maison de village de La Glanerie.

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

1. Communications - /
2. Elections - **Ordonnance de police relative aux règles régissant l'apposition d'affiches électorales et l'organisation de caravanes motorisées pour les élections communales et provinciales du 13 octobre 2024 : décision**
3. Urbanisme / aménagement du territoire - **Convention de mise à disposition du terrain de l'ancien château d'eau : décision**
4. Patrimoine - **Aménagement foncier "Rumes-Brunehaut" : Accord sur la situation des propriétés communales après relotissement et aménagement foncier rural : décision**
5. Patrimoine - **Projet de rénovation de la chapelle sise rue du Temple à Taintignies : Cession à titre gracieux d'un bien privé au profit de la Commune : décision**
6. Divers - **Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 juin 2024 : approbation**

À HUIS-CLOS

7. Communication / affaires culturelles - **Attribution du titre de "citoyens d'honneur" : décision**
8. Enseignement - **Désignation d'une maitresse de religion catholique, à titre temporaire : ratification**

9. Enseignement - Désignation d'un professeur de natation, à titre temporaire : ratification
10. Enseignement - Désignation d'une enseignante d'éveil aux langues à titre temporaire : ratification
11. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire : ratification
12. Enseignement - Désignation d'une maitresse de psychomotricité, à titre temporaire : ratification

PAR ORDONNANCE:

La Directrice Générale,



A.LEMOINE



Le Bourgmestre,



M. CASTERMAN